

Note sur les premiers résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Suite aux Hautes Instructions Royales contenues dans la lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement au sujet de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 et conformément aux recommandations des Nations Unies qui stipulent la réalisation de cette opération au moins une fois tous les 10 ans, notre pays a réalisé le sixième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 01 au 20 septembre 2014, et ce après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Cette opération nationale de grande envergure a mobilisé les différents moyens technologiques et organisationnels et de communication disponibles durant les différentes phases de son exécution. De même, la réalisation de ce recensement a été conforme d'un point de vue méthodologique, procédural et de contenu aux standards adoptés et préconisés par l'Organisation des Nations Unies ; ce qui le distingue des précédents recensements eu égard à son taux de couverture qui a atteint 98,62%.

Grâce à l'utilisation de la Technologie de la Lecture automatique des Documents (LAD) pour le traitement des questionnaires du recensement, il a été possible de déterminer, dans un délai d'un mois, l'effectif de la population légale du Royaume au niveau national, selon les milieux de résidence, urbain et rural, les régions, les provinces et préfectures et les communes avec la détermination du taux d'accroissement démographique annuel au niveau de toutes ces entités territoriales entre 2004 et 2014. Les caractéristiques démographiques, sociales, économiques et culturelles de la population au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume seront publiées au courant de cette année.

- **Effectif de la population**

Il ressort des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 que l'effectif de la population légale du royaume a atteint, au 1^{er} septembre 2014, le nombre de 33.848.242 dont 33.762.036 marocains et 86.206 étrangers. Le nombre de ménages est de 7.313.806.

En comparaison avec le Recensement de 2004, l'effectif de la population du Royaume a enregistré un accroissement absolu de 3.956.534 personnes, soit un taux d'accroissement global de 13,2% et un taux d'accroissement annuel moyen de 1,25% durant la période intercensitaire 2004-2014 contre 1,38% pour la période intercensitaire 1994-2004.

- **Répartition selon le milieu de résidence**

Selon le milieu de résidence, 20.432.439 personnes résident en milieu urbain et 13.415.803 en milieu rural, ce qui représente un taux d'urbanisation de 60.3% en 2014 contre 55,1% en 2004.

Le nombre de citoyens est passé de 16.463.634 en 2004 à 20.432.439 en 2014, ce qui représente un taux d'accroissement démographique annuel moyen de 2,2% au cours de la période intercensitaire 2004-2014 contre 2,1% au cours de la période intercensitaire 1994-2004.

L'accroissement de la population urbaine s'explique, d'une part, par l'accroissement démographique naturel et, d'autre part, par l'exode rural, la création de nouveaux centres urbains et l'extension des périmètres urbains des villes.

Cet accroissement de la population urbaine a eu des effets sur la population rurale dont l'effectif a connu une légère diminution par rapport au recensement de 2004 passant de 13.428.074 à 13.415.803 personnes en 2014, ce qui représente un taux d'accroissement annuel moyen de - 0,01%.

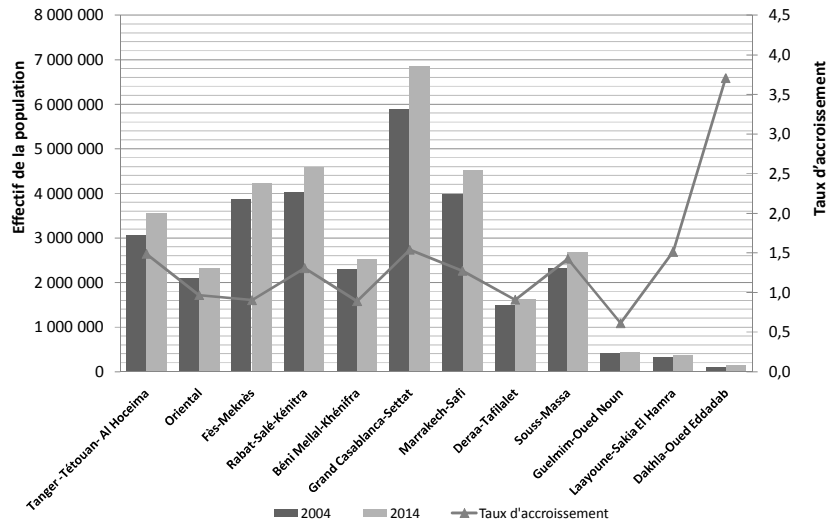
- **Répartition régionale**

Selon le nouveau découpage régional en 12 régions, 70,2% de la population marocaine se concentre au niveau de cinq régions dont la population dépasse les trois millions d'habitants chacune. La région du Grand Casablanca-Settat est classée en tête avec une population de 6.861.739, soit une part de 20,3% de la population totale du pays, suivie par les régions de Rabat-Salé-Kénitra avec une population de 4.580.866 (13,5%), de Marrakech-Safi avec 4.520.569 personnes (13,4%), de Fès-Meknès avec une population de 4.236.892 (12,5%) et enfin de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec une population de 3.556.729 (10,5%). Le reste de la population du Maroc se répartit entre les autres régions avec des parts allant de 7,9% pour la région de Souss-Massa à 0,4% pour la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Population légale selon 12 régions

Région	Recensement 2004	Recensement 2014				Taux d'accroissement annuel moyen	Catégories
	Population	Population	%	Etrangers	Ménages		
Grand Casablanca-Settat	5 890 609	6 861 739	20,3	31 239	1 559 404	1,54	Régions dont la population dépasse 3 millions d'habitants
Rabat - Salé-Kenitra	4 023 217	4 580 866	13,5	20 212	1 015 107	1,31	
Marrakech- Safi	3 983 659	4 520 569	13,4	8 636	928 120	1,27	
Fès - Meknès	3 873 214	4 236 892	12,5	5 728	919 497	0,9	
Tanger -Tétouan- Al Hoceima	3 068 833	3 556 729	10,5	7 453	7 99 124	1,49	
Souss - Massa	2 324 142	2 676 847	7,9	4 914	601 511	1,42	Régions dont la population varie entre 1 et 3 millions
Beni Mellal- Khénifra	2 307 566	2 520 776	7,4	1 262	520 174	0,89	
Oriental	2 102 781	2 314 346	6,8	3 954	494 530	0,96	
Darâa-Tafilalet	1 493 595	1 635 008	4,8	796	277 998	0,91	
Guelmim –Oued Noun	408 147	433 757	1,3	347	90 202	0,61	Régions dont la population est inférieure à 1 million
Laâyoune - Sakia El Hamra	316 578	367 758	1,1	777	78 754	1,51	
Dakhla-Oued Eddahab	99 367	142 955	0,4	888	29 385	3,7	
Total	29 891 708	33 848 242	100	86 206	7 313 806	1,25	

Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014 par région : 12 régions



3

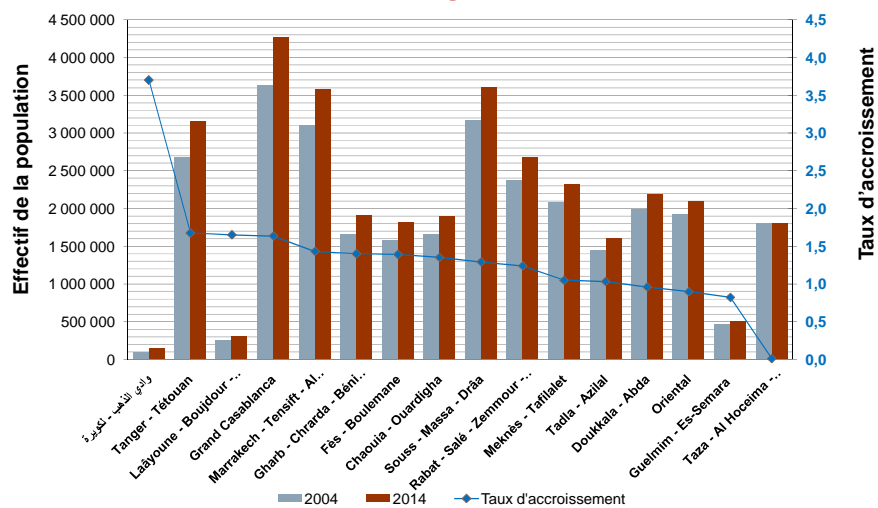
Selon le découpage régional en 16 régions, 70,55% de la population du Maroc se concentre au niveau de huit régions. La région du Grand Casablanca vient en tête avec une population de 4.270.750 ce qui représente une part de 12,6% de la population totale du pays, suivie par les régions du Souss-Massa-Darâa avec une population de 3.601.917 (10,6%), de Marrakech-Tensift-Al Haouz avec une population de 3.576.643 (10,6%), de Tanger-Tétouan avec une population de 3.157.075 (9,3%), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer avec un effectif 2.676.754 (7,9%), de Meknès-Tafilalet avec une population de 2.316.865 (6,8%), de Doukkala-Abda avec 2.183.090 personnes (6,4%) et enfin la région de l’Oriental qui compte un effectif de 2.097.629 (6,2%).

Le reste de la population marocaine se répartit entre les huit régions restantes avec des parts variables dont la plus élevée revient à la région du Gharb-Chrardra-Beni Hssen avec 5,6% et la plus faible à la région de Oued Ed-Dahab-Lagouira avec une part de 0,4%. Selon ce découpage régional, le taux d’accroissement démographique annuel le plus bas est enregistré au niveau de la région de Taza-Al Hoceïma-Taounate avec 0,01% alors que le taux le plus élevé est relevé au niveau de la région de Oued Ed-Dahab-Lagouira avec 3,7 %.

Population légale selon les régions (16 Régions)

Région	Recensement 2004	Recensement 2014				Taux d'accroissement annuel Moyen	Catégories
	Population	Population	%	Etrangers	Ménages		
Grand Casablanca	3 631 061	4 270 750	12,6	28 161	1 032 576	1,64	Régions dont la population dépasse 2,5 millions d'habitants
Sous-Massa-Daraa	3 168 239	3 601 917	10,6	5 498	747 476	1,29	
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3 102 652	3 576 643	10,6	8 167	738 600	1,43	
Tanger-Tétouan	2 673 189	3 157 075	9,3	7 217	719 798	1,68	
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	2 366 494	2 676 754	7,9	18 210	640 354	1,24	
Meknès-Tafilalet	2 086 942	2 316 865	6,8	2 066	504 298	1,05	Régions dont la population varie entre 1 et 2,5 millions
Doukkala-Abda	1 984 039	2 183 090	6,4	1 961	444 154	0,96	
Oriental	1 918 094	2 097 629	6,2	3 879	453 864	0,9	
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	1 656 723	1 904 112	5,6	2 002	374 753	1,4	
Chaouia-Ouardigha	1 655 660	1 893 950	5,6	2 003	388 320	1,35	
Fès-Boulemane	1 575 023	1 808 295	5,3	3 841	401 627	1,39	
Taza-Al Hoceima-Taounate	1 805 145	1 807 036	5,3	530	356 119	0,01	
Tadla-Azilal	1 450 518	1 607 506	4,7	729	316 475	1,03	
Guelmim-Es-Semara	462 410	501 921	1,5	311	98 867	0,82	
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	256 152	301 744	0,9	743	67 140	1,65	Régions dont la population est inférieure à 1 million
Oued Ed-Dahab-Lagouira	99 367	142 955	0,4	888	29 385	3,7	
Total	29 891 708	33 848 242	100	86 206	7 313 806	1,25	

**Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014 par région:
16 régions**



- **Répartition selon les provinces et préfectures**

En fonction de leurs poids démographiques, les provinces et préfectures peuvent être classées en quatre catégories:

La première catégorie regroupe les provinces et préfectures dont la population dépasse un million. Dans cette catégorie, la préfecture de Casablanca vient en première position avec une population de 3.359.818 personnes, ce qui représente 10% de la population totale du Royaume, suivie des préfectures de Marrakech, de Fès et de Tanger-Assilah et de la province de Kénitra.

Provinces et préfectures	Recensement 2004	Recensement 2014		Taux d'accroissement annuel moyen
	Population	Ménages	Population	
Préfecture de Casablanca	3 032 116	819 954	3 359 818	1.03
Préfecture de Marrakech	1 070 838	302 137	1 330 468	2.19
Préfecture de Fès	977 946	265 036	1 150 131	1.63
Préfecture de Tanger-Assilah	786 961	266 738	1 065 601	3.08
Province de Kénitra	878 101	214 640	1 061 435	1.91

La deuxième catégorie regroupe 27 provinces et préfectures dont la population se situe entre 500.000 et un million d'habitants.

La troisième catégorie regroupe 39 provinces et préfectures dont la population est incluse entre 100.000 et 500.000 habitants.

La quatrième catégorie regroupe 3 provinces dont la population est inférieure à 100.000 personnes.

Concernant les taux d'accroissement démographiques annuels des provinces et préfectures, ils ont enregistré des niveaux variables avec un taux de 6,2% pour les provinces de Nouaceur et de Médiouna et un taux de 4,1% pour la province de M'Diq-Fnideq. Les provinces de Tata, Sidi Ifni, Tiznit, Essaouira, Driouch, Taounate, Taza, Ouezzane ainsi que la préfecture de Rabat ont connu un décroissement de leurs populations.

- **Répartition selon les villes**

La répartition de la population selon les villes montre que sept grandes villes abritent environ le quart de la population du Royaume (24,9%), ce qui représente une part de 41,3% de la population urbaine. Ces villes sont Casablanca avec une population de 3.359.818, Fès avec une population de 1.112.072, Tanger avec 947.952, Marrakech avec 928.850, Salé avec 890.403, Meknès avec 632.079 et enfin la ville de Rabat avec une population de 577.827.

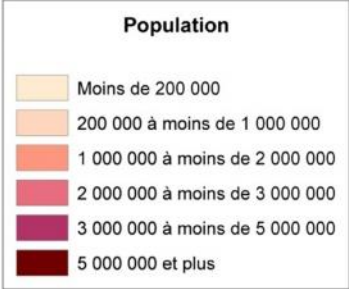
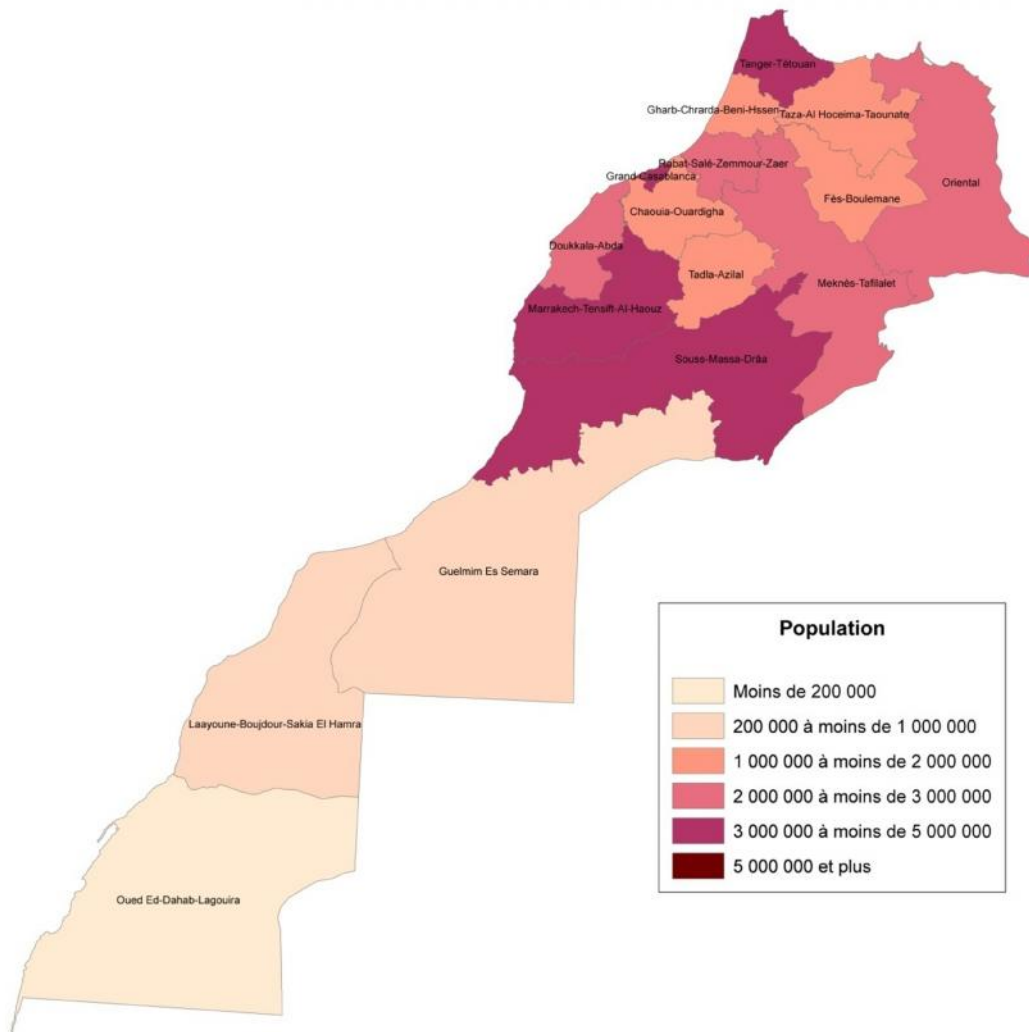
Les taux d'accroissement de la population de ces villes au cours de la période intercensitaire 2004-2014 varient de - 0,79% pour la ville de Rabat à 3,26% pour la ville de Tanger.

Population légale des grandes villes

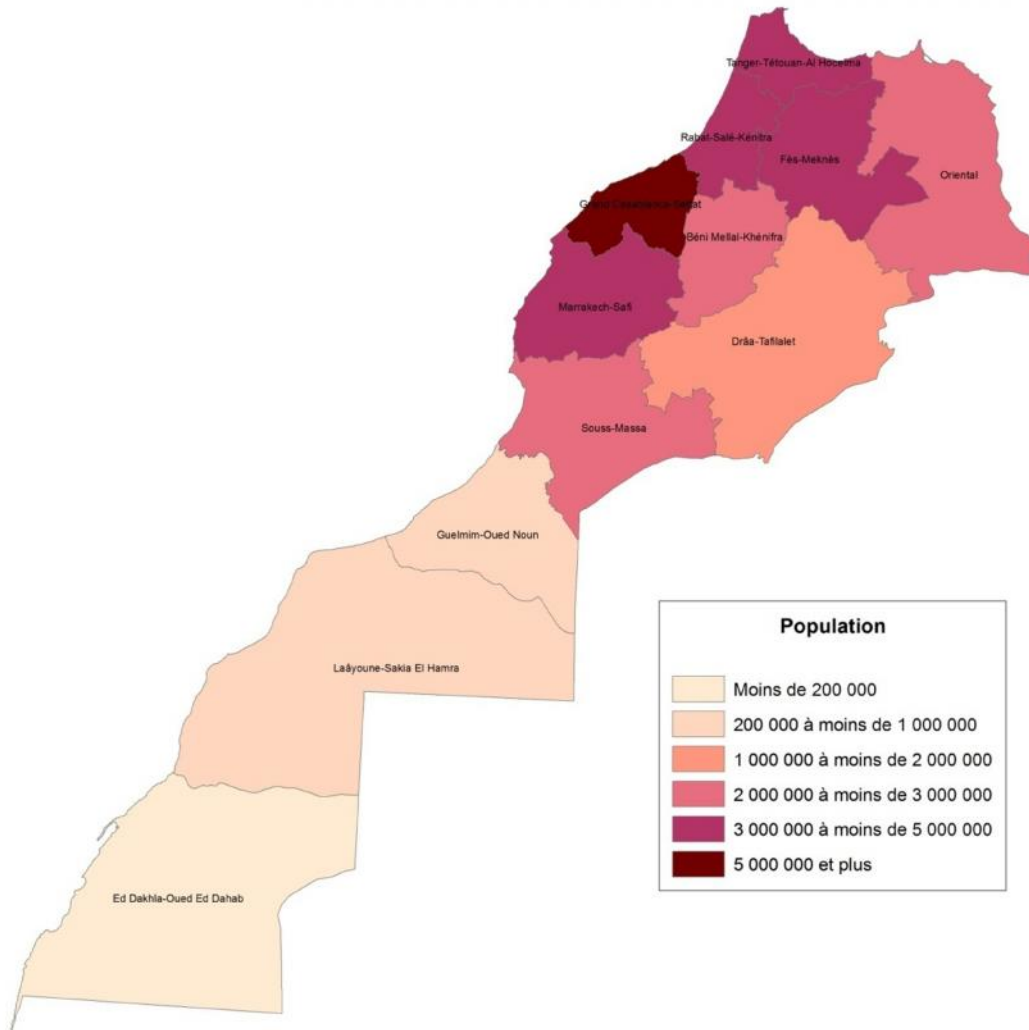
Ville	Recensement 2004		Recensement 2014				Taux d'accroissement annuel moyen
	Population	Ménages	Marocains	Etrangers	Population	Ménages	
Casablanca	3 032 116	639 201	3 335 481	24 337	3 359 818	819 954	1.03
Fès	950 240	194 582	1 108 557	3 515	1 112 072	257 739	1.59
Tanger	687 667	147 637	924 807	5 145	947 952	239 243	3.26
Marrakech	826 634	170 342	922 758	6 092	928 850	217 245	1.17
Salé	760 186	158 260	888 087	2 316	890 403	213 477	1.59
Meknès	538 343	114 407	630 887	1 192	632 079	151 579	1.62
Rabat	625 336	144 225	564 936	12 891	577 827	151 670	-0.79

Cartes thématiques

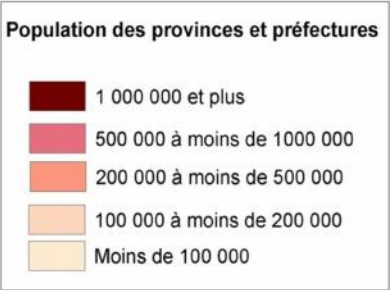
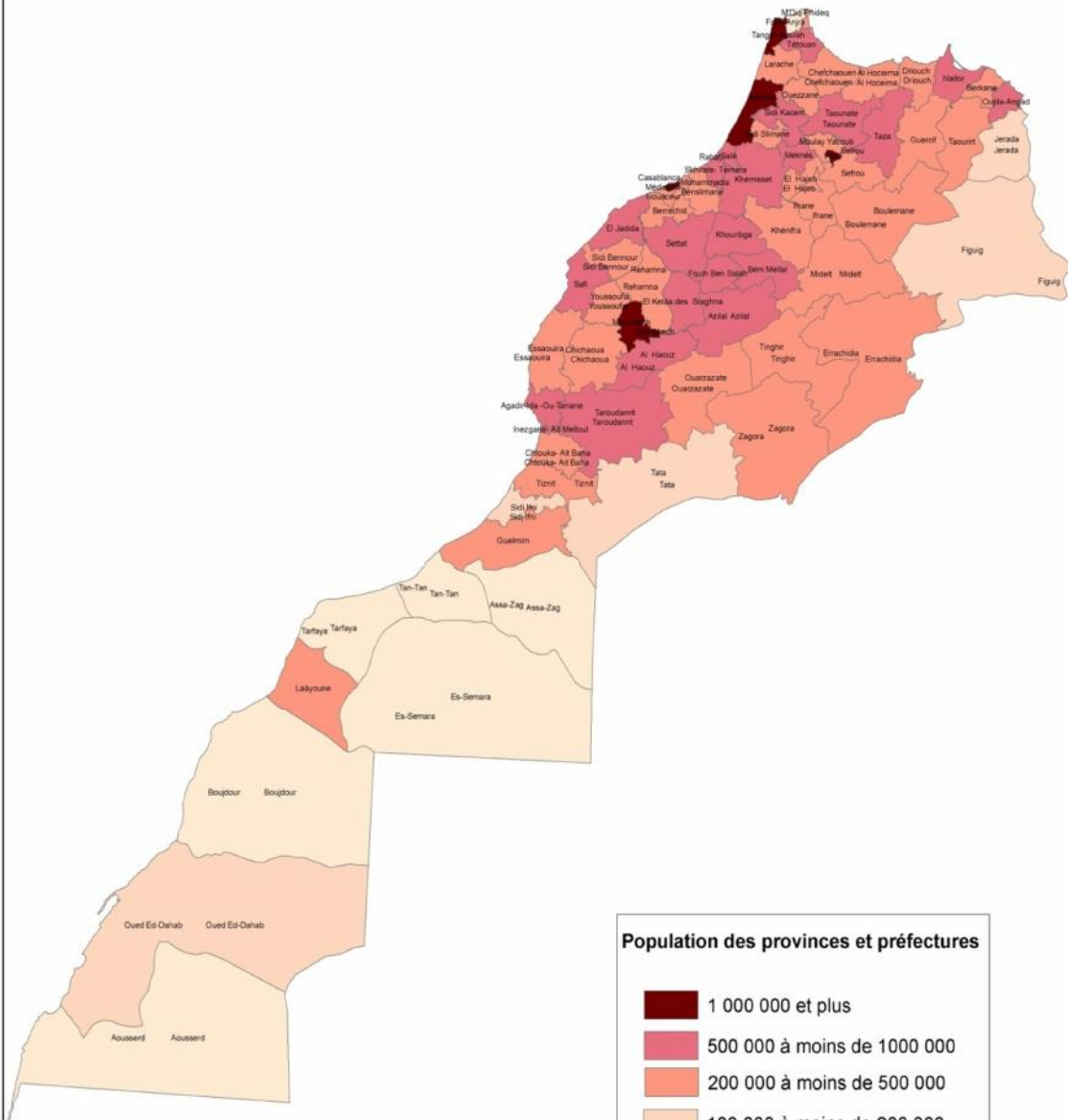
Population des régions (RGPH 2014)
(Découpage actuel en 16 régions)



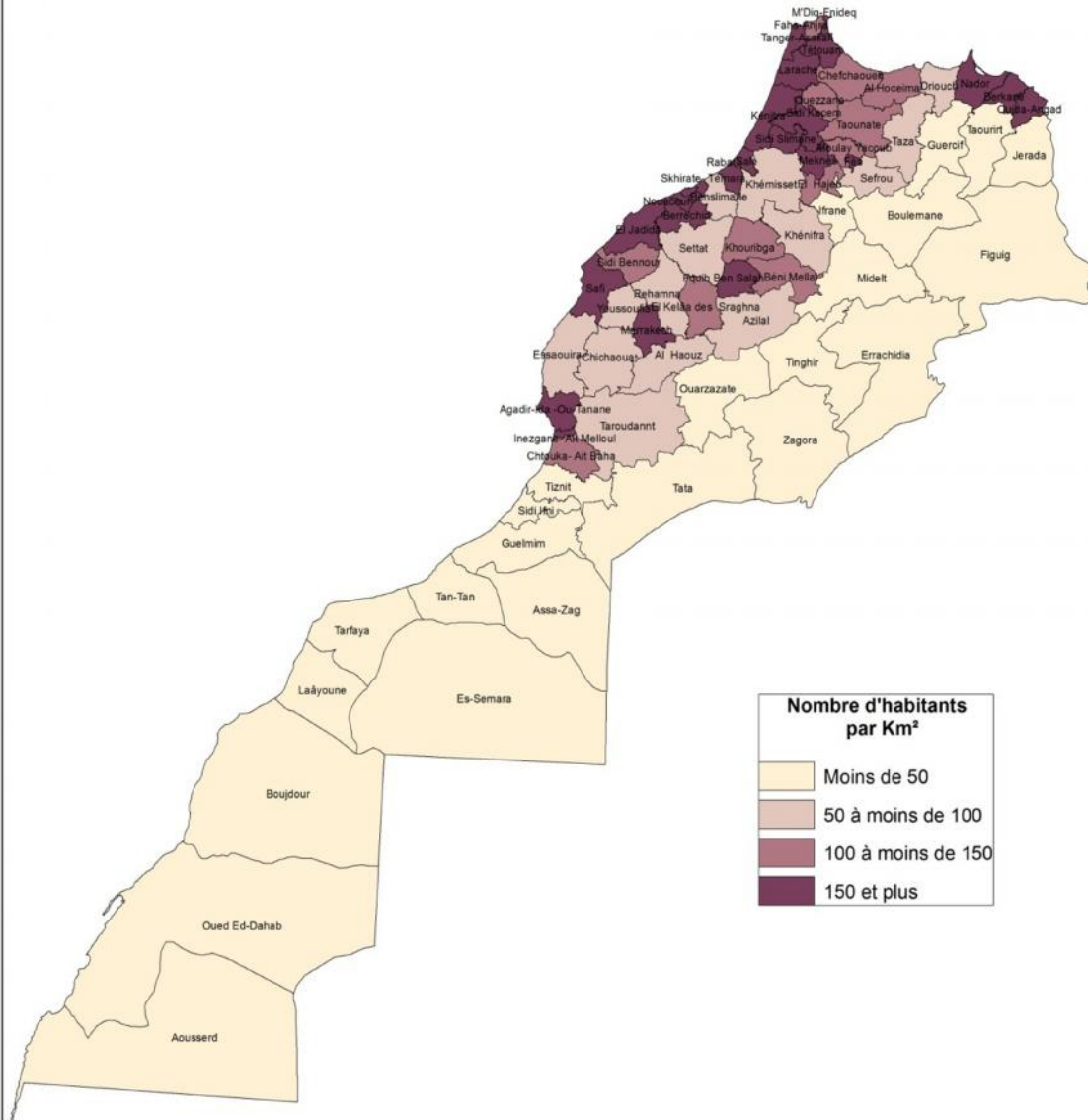
Population des régions (RGPH 2014)
(Découpage prévu en 12 régions)



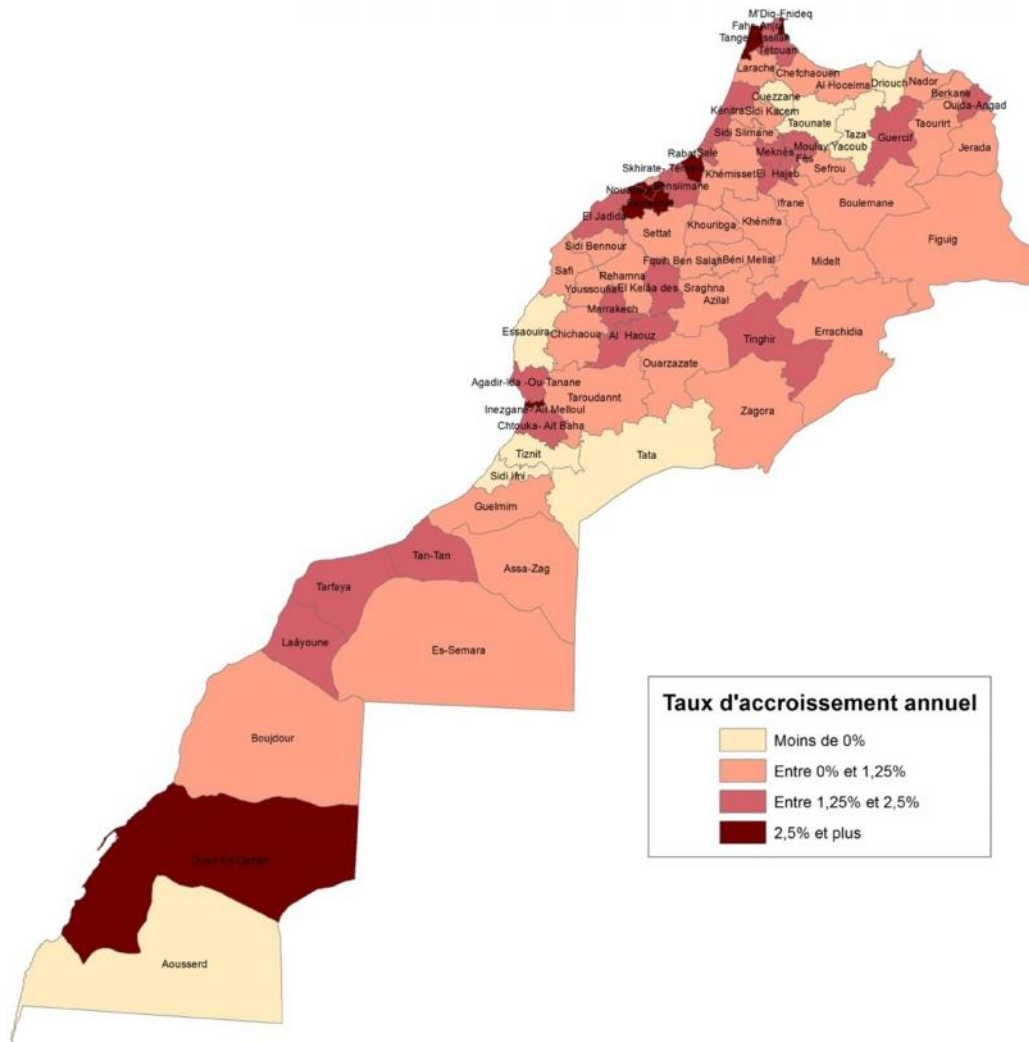
Population des provinces et préfectures (RGPH 2014)



Densité de la population par province et préfecture (RGPH 2014)



**Taux d'accroissement annuel moyen de la population
des provinces et préfectures entre 2004 et 2014**



Population et taux d'accroissement annuel moyen des villes (RGPH 2014)

